Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_034-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2026

Date de convocation : 20/01/2026 **Date d'affichage :** 20/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

Secrétaire de séance : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_034-DE

N° B_DEL_2026_034

Objet **Habitat**

Compagnons Bâtisseurs de Bretagne - Dispositif Bricobus - Subvention 2026

Projet de territoire : AXE 3 Un territoire à vivre pour tous - Permettre l'accueil des familles par l'habitat et les services

La Communauté de Communes a noué un partenariat avec les Compagnons Bâtisseurs dès 2018 afin d'intégrer un projet d'accompagnement renforcé de ces ménages grâce à l'autoréhabilitation accompagnée. Ce projet prend la forme du BRICOBUS : un véhicule équipé avec le matériel nécessaire pour mener des chantiers d'amélioration du logement au plus près des ménages dans le besoin. L'action des Compagnons Bâtisseurs est modulable: des conseils techniques, de l'aide à l'organisation ou à la décision, des ateliers collectifs, du prêt d'outillage, l'accès à des matériaux, des chantiers solidaires, etc.

Par délibération 2025_149 du conseil du 10 juin 2025, la Communauté de Communes a validé la convention de partenariat Bricobus avec les Compagnons Bâtisseurs, pour une durée de 3 ans, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027 avec un soutien de 30 000 € par an.

Monsieur le Président propose de valider l'attribution d'une subvention aux Compagnons bâtisseurs de Bretagne, au titre du fonctionnement 2026 du dispositif Bricobus, d'un montant de 30 000 €, conformément à la convention 2025-2027.

Vu les statuts de la Communautés de Communes,

Vu l'objet social de l'association Les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne à savoir l'amélioration de l'habitat, le développement de réseaux d'entraide de proximité, l'insertion par l'activité économique dans le secteur du bâtiment, l'accueil de jeunes volontaires et de bénévoles, et dont le siège social est situé 22 rue de la Donelière à RENNES

Vu la délibération n°2025_149 en date du 10 juin 2025 renouvelant la convention pour trois ans (2025-2027)

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État,

Vu les crédits inscrits au Budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

DÉCIDE d'attribuer une subvention de 30 000 € au titre de l'année 2026 à l'association des « Compagnons Bâtisseurs de Bretagne »

PRÉCISE que, conformément à la convention d'objectifs 2025-2027, le versement se fera selon les modalités suivantes :

- 22500 € d'acompte à la signature de la convention la première année puis le 31 mars les années suivantes
- Le solde au vu du bilan d'activité et financier annuel de l'opération, remis avant le 31 mars de l'année N+1.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 18/03/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame JOUCAN Isabelle

Le Président,
Claude Jaouen

